

Le 24 février 2015.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le mercredi 04 mars 2015 à 20h00, en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

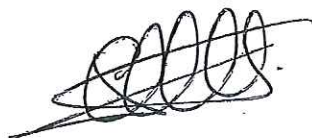
01. Procès verbal de la séance du Conseil communal du 29/01/2015 ;
02. Frais de route des mandataires communaux ;
03. Frais de route du personnel communal;
04. Marché public - achat d'un camion d'occasion - approbation des conditions et du mode de passation ;
05. Marché public - fournitures de matériaux - approbation des conditions et du mode de passation;
06. Marché public - étude et coordination réfection rue champinotte - approbation des conditions et du mode de passation;
07. Marché public : achat de matériel informatique - approbation des conditions et du mode de passation;
08. Je cours pour ma forme 2015 approbation convention ;
09. Finances communales redevance exhumation
10. Collecte de pneus
11. Comptabilité communale – dépassement douzième provisoire-information ;

Séance huis clos

01. Personnel enseignant : ratification de désignations.

Par le Collège,

La Directrice générale,



Le Bourgmestre,

